

Séance du 16 février 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Mme Durruty, présidente de séance, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Taieb, Destin, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Durruty ; Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Laiguillon à M. Salducci ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à Mme Destin ; Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray ; Mme Aragon à Mme Herrera-Landa ; Mme Capdevielle à M. Etcheto.

EXCUSE : M. Soroste.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Destin présente le rapport suivant :

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle – Convention de dépôt d'un fossile au profit de la Réserve géologique de Saucats-La Brède.

Le Muséum d'histoire naturelle possède des collections paléontologiques assez nombreuses. Celles-ci abritent notamment une coquille fossilisée de mollusque gastéropode *Campanile giganteum* venant du bassin parisien et datant de l'éocène (période allant de - 56 à - 34 millions d'années).

Cet objet a été présenté à la Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède dans le cadre d'un prêt concédé par la Ville de Bayonne en 2010, pour une durée d'un an.

La Réserve naturelle géologique de Saucats-La-Brède proposant au public tout au long de l'année, en exposition permanente à la Maison de la réserve, une série de fossiles sous vitrine illustrant les strates géologiques observées sur le site, elle sollicite dans ce cadre le dépôt du spécimen précité pour une durée initiale cette fois de cinq ans.

Le Muséum n'ayant pas de projet d'exposition concernant ce type d'objet dans un futur proche, le dépôt du fossile n'aura aucune incidence sur son fonctionnement. Bien au contraire, cela permettra de présenter un spécimen de sa collection au public dans un espace dédié à la paléontologie.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de dépôt de ce fossile de *Campanile giganteum* au profit de la Réserve géologique de Saucats-La-Brède.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint